

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 4 NOVEMBRE 2016

### Présents

**Les enseignantes** : Mmes Piroux (Directrice), Vieugué, Murguet

**ATSEM** : Mme Derrienic

**Représentants de la Mairie** : M. Marchand, Mme Bernardi, Mme Lavieille

**Représentants des parents d'élèves** : Mmes Denis, Salnikov, M. Geaiffrai

### 1. PRESENTATIONS

### 2. RELECTURE DU PRECEDENT CONSEIL D'ECOLE DU 04/07/2016

### 3. LES ELECTIONS

Nombre d'électeurs : 160

Nombre de votants : 105

Soit 65.6% de participation contre 62% l'an dernier.

#### Parents élus

#### Titulaires

#### Suppléants

Nadia SALNIKOV

Mehdi CHAAL

Sandra DENIS

Valérie DURET

Ludovic GEAIFFRAI

Chloé HELLARD

Pour communiquer avec les représentants des parents d'élèves (RPE) vous disposez :

- D'une adresse mail : [parentsmaternelleménilles@gmail.com](mailto:parentsmaternelleménilles@gmail.com)
- De la boîte aux lettres de l'école
- De la boîte aux lettres de la mairie

Le compte rendu du conseil d'école sera affiché sur le panneau d'affichage devant l'école et mis en ligne sur le site de la Mairie de Ménilles. Il pourra également être envoyé par les RPE aux parents qui leur ont donné leur mail.

### 4. BILAN DE RENTREE

#### Effectifs 2016-2017 :

Mme MURGUET : 27 PS

Mme PIROUX : 27 MS qui a vu la perte de sa décharge (journée dédiée aux travaux administratifs)

Mme VIEUGUE : 33 GS.

Au vue de l'effectif de GS, la Mairie de Ménilles a accordé une ATSEM à plein temps. Une nouvelle organisation pédagogique a donc été mise en place. La classe est scindée en plusieurs groupes l'après-midi. Nous remercions la mairie pour le maintien de la 4<sup>ème</sup> ATSEM.

TOTAL : 87 enfants sur trois classes contre 92 enfants sur 4 classes l'an dernier à la même date.

#### Effectifs prévus à la rentrée 2017-18

PS : 30

MS : 27

GS : 27

TOTAL : 84 Enfants

De ce fait, l'ouverture d'une quatrième classe ne serait toujours pas envisageable.

#### Redistribution des ATSEM pour la rentrée 2016-17

PS : Cassandra TROALLIC

MS : Sandra LEBARBIER

GS : Virginie DERRIENNIC le matin et Christelle GAUTIER l'après-midi

**Coopérative scolaire** : La somme élevée de **5704.42€** s'explique par le fait de la constitution d'un pécule afin de financer une importante sortie au cirque tous les 3 ans.

Pour les parents qui ont oublié la cotisation à la coopérative scolaire, il est encore temps (possibilité de payer en plusieurs fois).

**L'Aide Pédagogique Complémentaire** (APC) est proposée à tous les enfants de MS et GS le lundi, mardi et jeudi parallèlement aux TAP. Ce sont des activités ludiques (langage, graphisme, jeux mathématiques, ...) en petits groupes de 4 qui tournent avec les 3 enseignantes de 16h à 16h30. A partir de janvier, l'APC sera également proposée pour les PS. Nous rappelons que la participation des enfants à l'APC n'est pas obligatoire.

**Maitre E du RASED** (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté) : Madame Annie CANCEL est Enseignante Spécialisée. Elle peut être sollicitée pour accompagner des enfants en difficulté face aux apprentissages. Sa sollicitation est soumise à autorisation des parents.

**Visite médicale** : Elle concerne les MS uniquement et sera effectuée par l'infirmière de la PMI au cours de l'année. Elle vérifiera le poids, la taille, la vue, l'ouïe, et fera un point sur la maîtrise du langage. Les parents recevront un questionnaire à remplir. Il est précisé que les maîtresses ne font que transmettre les documents sans en prendre connaissance.

**Carnet de suivi des apprentissages** : Au regard des nouveaux programmes 2015, il remplace le livret de Compétences. Ce Livret a été mis en place cette année et a été élaboré par l'équipe enseignante. L'objectif est de valoriser les acquisitions des élèves et uniquement de mettre en avant les points positifs.

**Bibliothèque** : Les MS de Mme PIROUX ont commencé l'emprunt de livres le mercredi. Les GS de Mme VIEUGÉ commencent semaine 45.

Dans la mesure où l'effectif de l'équipe pédagogique a diminué, cette dernière ne peut plus assurer l'entretien et la tenue du registre de la bibliothèque. A ce titre, l'équipe pédagogique sollicite des parents volontaires pour entretenir les livres et assurer la tenue du registre. Les parents volontaires peuvent se faire connaître via le cahier de liaison.

**Calendrier scolaire** : La reprise en janvier 2017 aura lieu le mardi 03. L'école sera fermée le week-end du pont de l'Ascension.

**Appel à la générosité** : Mme VIEUGÉ est à la recherche d'un rétroprojecteur pour que l'ensemble de la classe des GS puisse visionner des photos occasionnellement.

#### **Remerciements :**

Virginie LAITHIER pour avoir transmis le don d'ordinateurs portables.

Bernard Canas du KCP pour le don de 30 ballons pour la salle de motricité.

Madame VIEUGÉ et le club de Tennis de Pacy sur Eure pour avoir récupéré des balles de tennis. Celles-ci ont été fixées aux pieds des chaises dans la salle attenante au dortoir. L'objectif de cet aménagement étant de diminuer le bruit.

A la mairie pour le maintien de la 4<sup>ème</sup> ATSEM.

## **5. REGLEMENT**

**8h50** : accueil dans les classes lundi, mardi, jeudi, vendredi

**8h35** : accueil dans les classes le mercredi

**13h35-13h45** : retour des enfants externes. Les **MS** et **GS** vont dans la cour, les **PS** au dortoir. Les parents des **PS** qui viennent les chercher après la cantine les retrouvent dans la cour.

**16h** : départ des enfants après la classe

**16h30** : départ des enfants après les TAP/APC

Si une personne habilitée vient chercher un enfant avant les heures de sortie, elle devra avertir l'enseignante et signer un mot de décharge **exceptionnelle**.

Pour les enfants de **PS** et **MS** (Mme MURGUET & Mme PIROUX) qui ont un rendez-vous chez le médecin pendant les heures d'école, ils reviendront aux horaires d'ouverture (12 h s'ils mangent à la cantine ou 13h35 s'ils mangent à l'extérieur).

Concernant les **GS** qui ont un rendez-vous chez le médecin, Mme VIEUGUÉ demande à ce que les enfants reviennent dès que possible.

A 16h30, nous demandons aux parents de bien vouloir refermer le portail vert quand ils quittent l'école car il y a encore des enfants dans l'école et que cela peut être dangereux.

Nous rappelons que les poussettes sont interdites dans les locaux de l'école. Les cigarettes (y compris les cigarettes électroniques) ainsi que les conversations téléphoniques sont également à proscrire.

Attention aux enfants qui courent sur le parking !

Nous rappelons que les écharpes sont interdites, merci de leur préférer des tubes ou cagoules.

Les barrettes sont également à proscrire.

## 6. PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté a eu lieu le 13 octobre de 10h à 10h15.

Le scénario proposé par la rectrice de l'académie de Rouen ainsi que le Préfet de l'Eure était la présence d'un groupe de terroristes dans le village. L'objectif était que les enfants restent confinés dans les locaux. Afin de ne pas les perturber, les maîtresses ont expliqué aux enfants qu'un lion était dans l'école (et non des terroristes).

L'alerte a été déclenchée à 10h par Mme PIROUX dans chaque classe de l'école maternelle.

Les enfants se sont confinés dans leur classe. Les volets, y compris ceux des issues de secours, ont été fermés. Les enfants devaient rester cachés en silence.

L'exercice s'est terminé à 10h15. De manière générale, l'équipe pédagogique a été satisfaite du comportement des enfants.

Durant l'alerte incendie du 29 septembre, les enfants ont évacué les locaux et se sont regroupés en zone de rassemblement en 3 minutes et 10 secondes. C'est très satisfaisant pour le premier exercice de l'année.

## 7. SERVICE CANTINE/GARDERIE/TAP

**Cantine** : Effectif 65 inscrits

Il y a deux services :

- le 1<sup>er</sup> pour les PS et les MS de la classe de Mme MURGUET et Mme PIROUX de 12h à 12h45 environ
- le 2<sup>ème</sup> pour les MS et GS de Mme PIROUX et Mme VIEUGUÉ de 12h45 à 13h30 environ.

Laurence prend le relais chez les PS à 11h30 quand Cassandra prend sa pause.

Pour toute question concernant son enfant à la cantine, ne pas hésiter à s'adresser à une ATSEM.

Pour favoriser la découverte des goûts et les repas équilibrés, ceux-ci sont élaborés par une diététicienne.

Les enfants mangent en écoutant de la musique relaxante, cela semble les calmer pendant l'heure du repas.

**La Garderie** est encadrée par Sarah BOITEL et Sonia MASSET aux heures de forte affluence et uniquement Sonia sur les temps plus calmes.

Effectif du matin : 20 enfants en moyenne

Effectif du soir : 20 enfants en moyenne

Les enfants qui arrivent tôt le matin peuvent emmener un petit en-cas qu'ils peuvent prendre à la garderie.

Le biscuit du goûter est offert par la Mairie.

**Les TAP** : Effectif en moyenne 29 GS et environ 40 MS + PS. Les TAP se déroulent bien.

## 8. MATERIEL – TRAVAUX

### Merci à la Mairie pour :

- Les bancs lasurés en extérieur
- La suppression du buisson
- La sécurisation des trous dans les haies
- L'interrupteur du bureau
- Le bac à compost décalé
- Le circuit vélo
- Le crépi mur extérieur en cours
- Le terrassement devant la fenêtre de la cuisine
- Le déménagement de la classe de Virginie
- La réparation de la balançoire

### Travaux demandés :

- La révision du volet de l'issue de secours
- L'ampoule au-dessus tableau TAP
- La porte sanitaire enfant
- L'interrupteur de la réserve
- La cabane en bois nettoyage vernis => préau
- Le crayon rose fluo à repeindre
- Vérification des jeux

## 9. SPECTACLES, PROJETS

11 octobre: **Photo de classe** réalisée par le même photographe que l'élémentaire. Les recommandes sont à faire avant le 24 novembre.

Mardi 29 novembre : Le périscolaire de Pacy présente un spectacle de Noël à la salle Général Leclerc à Pacy sur Eure. Les PS et MS sont conviés gratuitement et prendront le bus pour s'y rendre.

Vendredi 9 décembre : **Marché de Noël** à 18 h avec vin chaud offert et mets salés ou sucrés faits par les parents qui le souhaitent. Expositions des travaux d'enfants destinés aux parents dans la salle de psychomotricité. Une urne sera mise à disposition pour les dons.

Judi 15 décembre : **Goûter de Noël** et distribution de cadeaux pour les enfants offerts par l'école. Nous aurons besoin de mamans pour confectionner les brochettes de fruits.

Vendredi 16 décembre : **Spectacle de Noël** avec la présence d'un magicien, Jean-Yves MELLIER, dont le coût s'élève à 350€ entièrement financé par la Mairie ainsi que la coopérative.

Vendredi 16 décembre : **Arbre de Noël** du comité des fêtes avec chants des enfants de l'école maternelle et élémentaire à 18h sur la place du marché. L'école a sollicité la Mairie afin que les conditions d'accueil des enfants soient plus sécurisantes pour les enfants et qu'il y ait une meilleure sono que l'an passé.

A partir du 03 janvier : Ouverture des inscriptions à l'Ecole Maternelle. Il est important de passer en Mairie avant de prendre rendez-vous avec Mme PIROUX Directrice.

Judi 12 Janvier : **La galette des rois** pour les enfants est offerte par la Mairie.

28 Février : L'école fêtera **mardi gras** qui aura lieu le premier mardi de la rentrée des vacances d'hiver.

Avril : Défi maths pour les MS – Besoin de la salle des fêtes de Ménilles.

Fin avril : **Le spectacle de printemps est** financé par la coopérative scolaire, celui-ci n'est pas encore défini.

Juin : **Sortie de fin d'année** à laquelle tous les enfants participeront. Il s'agit du festival du cirque à Aubevoye. La date est à déterminer.

Vendredi 16 juin et lundi 19 juin : **Réunion pour les parents des futurs PS** 15h30-16h30.

Courant Juin : **Spectacle TAP** par les PS et MS. Cette représentation est proposée en fin de journée en semaine. La date est à déterminer.

Samedi 24 juin : **Kermesse et exposition de travaux**. Cette journée pourra se dérouler uniquement si plusieurs parents viennent nous aider tout au long de la journée (monter les stands - rotations possibles - les tenir durant

l'après-midi puis les démonter en fin de journée). Les bénéfices de la kermesse sont au profit de la coopérative scolaire et donc pour les enfants.

Une tombola sera organisée. Les lots sont à demander par les parents aux commerçants et entreprises dès janvier. Un courrier est disponible sur simple demande.

## 10. Questions diverses

Plusieurs remarques ont été remontées par les parents aux représentants des parents d'élèves :

- Est-il possible d'interdire les parents de fumer devant le portail de l'école ? Madame PIROUX a dit que ce n'était pas possible car il s'agit d'un espace public. Toutefois, nous comptons sur la bienséance des parents fumeurs afin de s'écarter de la proximité immédiate des enfants.
- Les deux places pour les véhicules de personnes en situation de handicap sont utilisées par des personnes valides. Madame PIROUX regrette cette situation et fait encore une fois appel au respect du savoir-vivre.
- Est-il possible de surélever la hauteur du grillage de l'école ? M. Marchand, représentant de la Mairie, a précisé qu'il n'y avait pas de norme régissant la hauteur minimale du grillage et que ce réaménagement n'était actuellement pas envisagé par la commune.
- Des parents ont remonté le fort encombrement de la zone pour enfileur les chaussons le matin. Dans la mesure où l'agencement des locaux n'est pas de son ressort, Madame PIROUX est au regret de ne pouvoir apporter aucune solution.

**Prochain conseil d'école**  
**vendredi 03 mars 18h00**

La secrétaire  
Sandra DENIS RPE

La directrice  
Mme PIROUX